

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**N° 257
23 août 2016**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-cinquante-septième (257^e) séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi, 23 août 2016, à 19 h30, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président du conseil des commissaires.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES (QUORUM)

M ^{me} Andrée-Anne AUBIN	(M)
M ^{me} Lyne BÉLANGER	(P) (<i>à distance</i>)
M. Alain CHAREST	(P)
M. Gaétan DELAGE	(P)
M ^{me} Lucie GAGNON	(P)
M. Jean-François HOULE	(P)
M ^{me} Élisabeth JUTRAS	(M)
M. Patrick LAGUEUX	(P)
M ^{me} Guylaine LAVIGNE	(P)
M ^{me} Isabelle MARQUIS	(P)
M ^{me} Manon RIVARD	(P)

PRÉSENCES : 09
ABSENCES : 02
TOTAL : 11

COMMISSAIRES-PARENTS

M. Marc BERGERON	(P)
M ^{me} Stéphanie LACOSTE	(P)
M ^{me} Josée LIZOTTE	(M)
M ^{me} Lise MORIN	(P)

SONT AUSSI PRÉSENTS

M ^{me} France LEFEBVRE	Directrice générale
M. Claude DUFOUR	Directeur, Serv. du transport et des technologies de l'information
M. Daniel DUMAINE	Directeur, Service des ressources humaines
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com.
M. Yves GENDRON	Directeur, Service des ressources matérielles
M ^{me} Carmen LEMIRE	DGA - Directrice, Service des ressources financières
M ^{me} Chantal SYLVAIN	DGA – Directrice, Service des ressources éducatives aux jeunes

Ouverture de la séance à 19 h 30.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique, la commissaire Lyne Bélanger prend part à la présente séance du conseil à distance (via « Skype »). Elle est donc réputée présente à la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Correspondance et période de questions des élèves
4. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mardi, 28 juin 2016 (No 256)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mardi, 28 juin 2016 (No 256)
6. Plan québécois des infrastructures (PQI) (**Direction générale – Dossier de décision**)
 - 6.1 PQI 2017-2027 – Secteur formation générale des jeunes – Demande au MEES
 - 6.2 PQI 2017-2027 – Secteur véhicules lourds – Demande au MEES
 - 6.3 PQI 2017-2027 – Secteur alimentation – Demande au MEES
7. Nomination – Direction adjointe d'établissement (**Direction générale – Dossier de décision**)
8. Motion de félicitations – Élèves de l'école Jean-Raimbault - Musique (**Mme Manon Rivard – Dossier de décision**)
9. Période réservée au comité de parents
10. Période réservée au président
11. Période réservée à la direction générale
12. Affaires nouvelles

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CC : 2265/2016

Il est proposé par Mme Lise Morin et appuyé par Mme Manon Rivard, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

SANS OBJET

3. CORRESPONDANCE ET PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES

SANS OBJET

4. DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU MARDI, 28 JUIN 2016 (NO 256)

RÉSOLUTION CC : 2266/2016

Il est proposé par Mme Stéphanie Lacoste et appuyé par M. Gaétan Delage, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mardi, 28 juin 2016 (No 256).

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU MARDI, 28 JUIN 2016 (NO 256)

RÉSOLUTION CC : 2267/2016

Il est proposé par Mme Isabelle Marquis et appuyé par Mme Stéphanie Lacoste, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mardi, 28 juin 2016 (No 256).

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI) (Direction générale – Dossier de décision)

6.1 PQI 2017-20127 – SECTEUR FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – DEMANDE AU MEES

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demande annuellement aux commissions scolaires de lui faire part de leurs besoins d'ajouts d'espaces dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

La commission scolaire a procédé à la mise à jour des données concernant les prévisions de la clientèle pour les prochaines années, telles que fournies par le MEES dans les prévisions de clientèle qui ont été transmises au printemps 2016.

La mise à jour des données démontre un besoin important de locaux dans le secteur de l'école de Saint-Germain ainsi qu'à la jonction des secteurs nord et sud dans la ville de Drummondville. Ainsi, il convient que le conseil des commissaires adopte une résolution en ce sens pour soutenir les demandes formulées au MEES.

SUITE, PAGE 4

RÉSOLUTION CC : 2268/2016

CONSIDÉRANT l'augmentation démographique prévue et confirmée pour la ville de Drummondville et le secteur de Saint-Germain-de-Grantham;

CONSIDÉRANT les nombreux projets domiciliaires en cours dans la ville de Drummondville pour répondre aux besoins de l'augmentation démographique;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a l'obligation d'admettre les élèves qui s'inscrivent dans ses écoles ;

CONSIDÉRANT que la clientèle du préscolaire et du primaire est en hausse sur le territoire de la commission scolaire tel que le confirment année après année les prévisions de clientèle préparées par le MEES;

CONSIDÉRANT que la capacité d'accueil des écoles primaires a été analysée conjointement avec le MEES ;

CONSIDÉRANT que le manque d'espaces a été reconnu et qu'en ce sens la construction de trois écoles a été accordée par le MEES pour les années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2014-2015;

CONSIDÉRANT l'analyse de l'évolution de la clientèle par secteurs réalisée par la commission scolaire et soumise au MEES ;

CONSIDÉRANT l'importance que des locaux supplémentaires soient disponibles dans le secteur de l'école Saint-Germain et qu'une école soit également disponible à la jonction des secteurs nord et sud du territoire de la commission scolaire en septembre 2018 afin d'éviter le déplacement d'un grand nombre d'élèves et ainsi de répondre aux besoins d'espaces qui sont prévus pour l'année scolaire concernée ;

CONSIDÉRANT l'avancement des démarches auprès de la ville de Drummondville pour l'acquisition d'un terrain pour la construction de l'école;

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par Mme Stéphanie Lacoste, de transmettre au MEES :

- La demande d'ajout de douze (12) locaux à l'école Jésus-Adolescent de Saint-Germain pour l'année scolaire 2017-2018;
- la demande d'ajout d'une nouvelle école (*école D*) à la jonction des secteurs nord et sud de son territoire pour l'année scolaire 2018-2019 ;

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6.2 PQI 2017-2027 – SECTEUR VÉHICULES LOURDS – DEMANDE AU MEES

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) demande annuellement aux commissions scolaires de lui faire part de leurs besoins d'ajouts d'espaces dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

SUITE, PAGE 5

Un projet a été déposé concernant l'agrandissement du centre de mécanique de véhicules lourds afin d'être en mesure d'offrir une formation de mécanicien d'autobus. L'Association du transport urbain du Québec appuie cette demande.

Il convient donc de présenter à nouveau cette demande au MEES.

Il convient que le conseil des commissaires adopte à nouveau une résolution en ce sens pour soutenir la demande qui est formulée au MEES.

RÉSOLUTION CC : 2269/2016

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et de sa clientèle;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire offre le programme de mécanique de véhicules lourds routiers;

CONSIDÉRANT que l'apprentissage de la mécanique sur autobus est un volet de la mécanique de véhicules lourds routiers mais demande des équipements différents pour une partie du programme et des superficies plus importantes pour accueillir les autobus nécessaires à la formation;

CONSIDÉRANT que les entreprises de la région ont un grand besoin de main-d'œuvre en mécanique de véhicules lourds routiers et que les espaces actuels ne peuvent accueillir des groupes additionnels en mécanique de véhicules lourds routiers volet autobus sans pénaliser les cohortes au DEP en mécanique de véhicules lourds routiers;

CONSIDÉRANT la possibilité d'agrandir le bâtiment offrant mécanique de véhicules lourds routiers sur le terrain de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que des économies peuvent être réalisées pour l'achat d'équipements et l'utilisation des espaces communs;

CONSIDÉRANT que l'Association de transport urbain du Québec a donné son appui et un engagement à offrir gracieusement certains équipements;

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par M. Gaétan Delage :

- d'autoriser la direction générale à signer la « *le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2017-2027 – Secteur véhicules lourds* » et transmettre cette déclaration au MEES.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6.3 PQI 2017-20127 – SECTEUR ALIMENTATION – DEMANDE AU MEES

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) demande annuellement aux commissions scolaires de lui faire part de leurs besoins d'ajouts d'espaces dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

La commission scolaire a analysé le service rendu à sa clientèle inscrite dans les programmes de formation professionnelle du secteur alimentation. Il en est ressorti que l'espace est actuellement insuffisant pour répondre aux programmes établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Les installations actuelles datent de la construction de l'école Marie-Rivier en 1955 et du réaménagement réalisé en 1977 pour «moderniser» les cuisines. Certains éléments ne sont plus conformes ou ont dépassé leur durée de vie utile depuis plusieurs années.

D'autre part, l'aménagement des espaces du secteur de l'alimentation dans le même bâtiment que l'école secondaire ne permet pas le réaménagement et l'agrandissement des superficies actuelles.

Il convient donc de représenter cette demande au MEES.

Il convient que le conseil des commissaires adopte à nouveau une résolution en ce sens pour soutenir la demande qui est formulée au MEES.

RÉSOLUTION CC : 2270/2016

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de mettre à la disposition de sa clientèle des programmes du secteur de l'alimentation, des espaces conformes aux exigences des programmes ainsi qu'aux normes de construction, de sécurité et de salubrité qui sont requises pour de tels programmes;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de se doter d'équipements pour ces programmes qui soient comparables à ceux offerts à la clientèle ailleurs au Québec;

CONSIDÉRANT que les programmes du secteur de l'alimentation sont logés à l'école Marie-Rivier depuis 1977 (*39 ans*)

CONSIDÉRANT que les aménagements réalisés en 1977 l'ont été à partir des installations de la cuisine de l'école qui datent de 1955 (*61 ans*);

CONSIDÉRANT que certains équipements intégrés à la construction sont désuets, ne sont plus modifiables ou réparables;

CONSIDÉRANT que certaines installations ne répondent plus aux normes actuelles de construction;

CONSIDÉRANT que les espaces utilisés pour les programmes de pâtisserie et de restauration sont insuffisants;

CONSIDÉRANT que la configuration des lieux ne permet pas d'augmenter la superficie des espaces à l'intérieur du bâtiment actuel;

SUITE, PAGE 7

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas possible d'ajouter des cohortes en concomitance par manque d'espace;

CONSIDÉRANT que la clientèle pour ces programmes est stable ou en augmentation;

CONSIDÉRANT l'augmentation des élèves du secondaire à l'école Marie-Rivier et dans l'ensemble du territoire de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse de différentes hypothèses, il n'est pas possible d'agrandir les locaux des programmes du secteur de l'alimentation actuellement localisés à l'école secondaire Marie-Rivier;

CONSIDÉRANT la possibilité de construire un bâtiment pour ce secteur sur les terrains de la commission scolaire;

Il est proposé par M. Patrick Lagueux et appuyé par M. Alain Charest :

- d'autoriser la direction générale à signer le « *Plan québécois des infrastructures (PQI) 2017-2027 – Secteur alimentation* » et transmettre cette déclaration au MEES.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7. NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT (Direction générale – Dossier de décision)

Monsieur le président décrète un huis-clos pour procéder à l'étude de cet item de l'ordre du jour. Il est 20h06

HUIS-CLOS

Monsieur le président décrète la fin de l'huis-clos et le retour en séance publique. Il est 20h15.

Afin de finaliser l'organisation des postes pour l'année 2016-2017, il s'avère nécessaire de combler des postes de direction adjointe d'établissement pour répondre aux besoins de la prochaine année scolaire, conformément à la structure administrative qui a été adoptée.

RÉSOLUTION CC : 2271/2016

CONSIDÉRANT les besoins en personnel d'encadrement des écoles pour l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT le processus de sélection qui a eu lieu en conformité à la *Politique locale de gestion des cadres d'école* et la *Politique de dotation*;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection à la suite du processus réalisé;

Il est proposé par Mme Isabelle Marquis et appuyé par Mme Guylaine Lavigne, de nommer M. Yanick Savoie à un poste régulier de direction adjointe d'établissement à compter du 24 août 2016.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. MOTION DE FÉLICITATIONS – ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JEAN-RAIMBAULT -
MUSIQUE (Mme Manon Rivard – Dossier de décision)**

RÉSOLUTION CC : 2272/2016

CONSIDÉRANT que trois élèves du programme de musique de l'école Jean-Raimbault ont été sélectionnés pour faire partie de la *Musique des Cadets de la région de l'Est*, en l'occurrence: Mathieu Tremblay, William Gilbert et Sébastien Paul;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit, pour un cadet, d'un honneur d'être sélectionné pour faire partie de ce groupe sélect de musiciens;

CONSIDÉRANT que sur 2 100 musiciens du Québec et de la Vallée de l'Outaouais, seulement 40 sont sélectionnés pour faire une tournée promotionnelle du mouvement des cadets dans la province du Québec.

CONSIDÉRANT que ces trois élèves ont parcouru le Québec durant sept semaines, donnant 39 concerts en 42 jours;

CONSIDÉRANT que Sébastien Paul (*meilleur percussionniste*) et William Gilbert (*musicien s'étant le plus amélioré*) ont reçu des mentions au terme de la tournée;

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par Mme Lise Morin, de transmettre les hommages et félicitations du conseil à Mathieu Tremblay, William Gilbert et Sébastien Paul et d'en informer la direction de l'école Jean-Raimbault.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. PÉRIODE RÉSERVÉE AU COMITÉ DE PARENTS

SANS OBJET (*Les travaux du comité reprendront prochainement*)

10. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PRÉSIDENT

Monsieur le président souhaite tout d'abord une bonne rentrée à toutes et tous et dit espérer que les débats de structure vécus en 2015-2016 sont chose du passé et que le conseil pourra se consacrer à sa mission première : la réussite des élèves et les projets mis de l'avant à la commission scolaire.

Il informe ses collègues qu'il a enregistré une capsule vidéo dans laquelle il fait part de son message de la rentrée. Cette capsule sera diffusée le plus largement possible.

Les 26 et 27 août 2016, M. Houle prendra part au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Le projet de loi 105 et les mandats des commissions permanentes occuperont l'essentiel des travaux. En marge des dispositions prévues au PL 105 (*pouvoirs du Ministre*), M. Houle souhaite profiter de l'occasion pour proposer l'adoption d'une résolution prônant un nouveau dialogue avec le ministre de l'Éducation, créant des rencontres (*annuelles ou biannuelles*) de reddition de comptes avec chaque commission scolaire. Il souhaite ainsi rebâtir le niveau de confiance qui doit régner entre le Ministre et les commissions scolaire.

SUITE, PAGE 9

Par ailleurs, M. Houle rappelle la tenue, le vendredi, 26 août, en après-midi au Centrexpo Cogeco, d'une activité d'accueil destinée à l'ensemble du personnel de la commission scolaire. À cette occasion, le chercheur Steve Bissonnette agira à titre de conférencier. Les membres du conseil sont cordialement invités à cette rencontre.

Le président et la directrice générale effectueront prochainement une tournée des équipes-école, qui s'échelonne tout au long de l'automne (*jusqu'à la période des Fêtes*). Il n'est exclu que le ou la commissaire de la circonscription concernée puisse y prendre part.

Enfin, M. Houle informe le conseil de quelques commentaires reçus (*positifs ou non*), à la suite de l'envoi d'une lettre aux contribuables, laquelle était jointe au compte de taxe scolaire.

11. PÉRIODE RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

À sa première séance régulière du conseil, à titre de directrice générale, Mme Lefebvre profite du temps qui lui est imparti pour souligner la qualité de l'accueil (*chaleureux*) dont elle est l'objet depuis son entrée en poste. Elle remercie les directions et l'ensemble du conseil.

12. AFFAIRES NOUVELLES

SANS OBJET

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h29, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée la séance du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

Le président,

Bernard Gauthier

Jean-François Houle